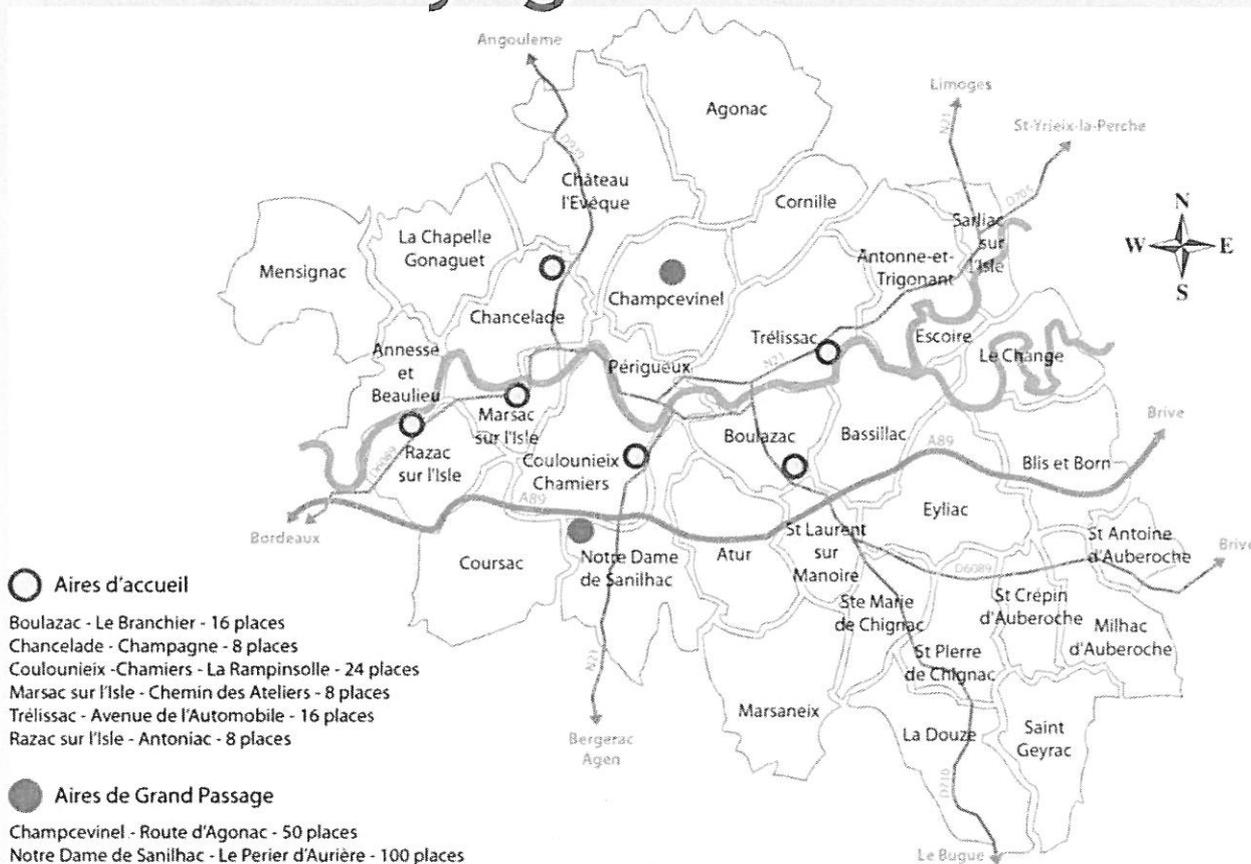


# L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Bilan 2017



# Le fonctionnement du service Gens du Voyage



|   |  |   |
|---|--|---|
| <p>Gestion Administrative et Technique</p>  | <p>Accueil et suivi des familles, gestion financière, bilan, etc.</p> <p>Réparations liées à l'entretien courant des aires (nettoyage, petites réparations sur bâtiments, entretien espaces verts...)</p>                  | <p>Passage quotidien d'un ou plusieurs gestionnaires sur tous les sites (y compris grands passages)</p> |
| <p>Gestion des stationnements illicites</p> | <p>Suivi des stationnements, travail en lien avec les communes, les services de police et de gendarmerie, cabinet de la Préfète</p>  | <p>Passage quotidien sur site</p>   |
| <p>Gestion des Incidents</p>                | <p>Interventions lors de dysfonctionnements ou d'événements exceptionnels : signalements de stationnements illicites, arrivées de grands groupes sur les communes du Grand Périgueux, application du pouvoir de Police</p> | <p><b>Astreintes soirs et week-ends :</b><br/><b>06.79.23.11.81</b></p>                                 |

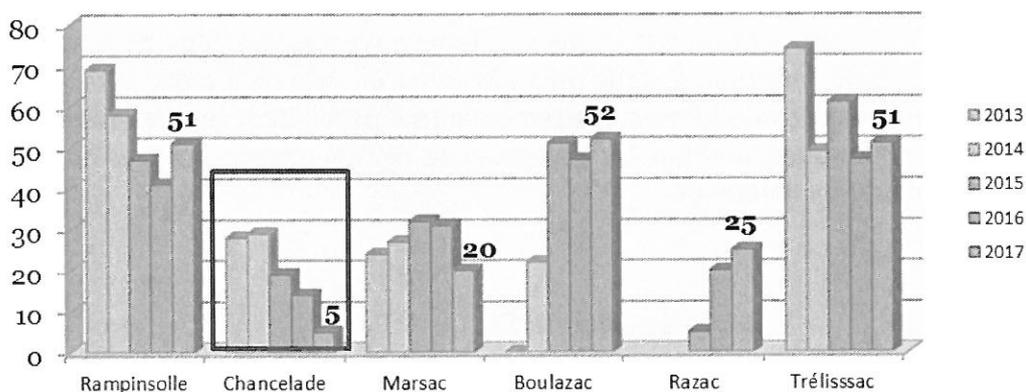
# Quelques Chiffres

En 2017, Le Grand Périgueux a accueilli **134 familles distinctes**. Certaines de ces familles ont séjourné sur différents sites au cours de l'année, l'ensemble cumulé, on compte **204 familles accueillies (soit 733 personnes)**. Le bilan de fréquentation est donc le suivant :

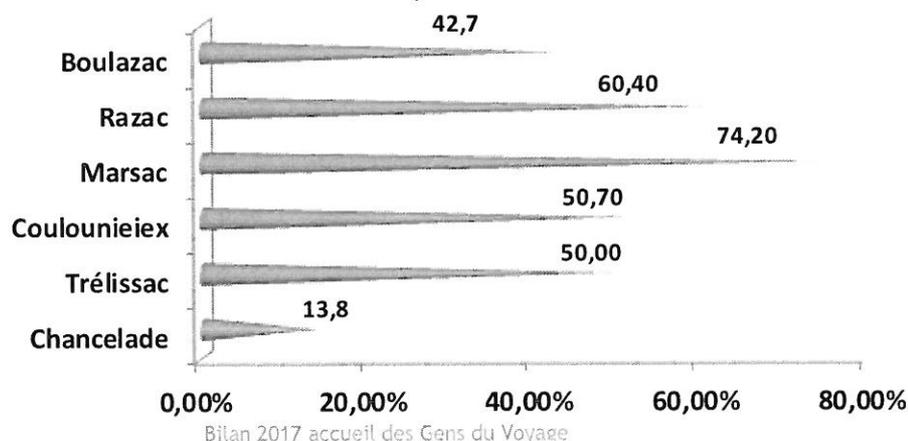
- Aire de Marsac sur l'Isle : 20 familles, soit 76 personnes
- Aire de Chancelade : 5 familles, soit 21 personnes
- Aire de Trélissac : 51 familles, soit 176 personnes
- Aire de Coulounieix-Chamiers : 51 familles, soit 196 personnes
- Aire de Boulazac : 52 familles, soit 183 personnes
- Aire de Razac sur l'Isle : 25 familles, soit 81 personnes

Une légère baisse de fréquentation en 2017 due à des séjours des familles légèrement plus longs. L'aire de Chancelade a été fermée pour dégradations (un incendie volontaire en février et une autre tentative d'incendie 3 semaines après la réhabilitation, en octobre).

Nombre de ménages accueillis par aire depuis 2013

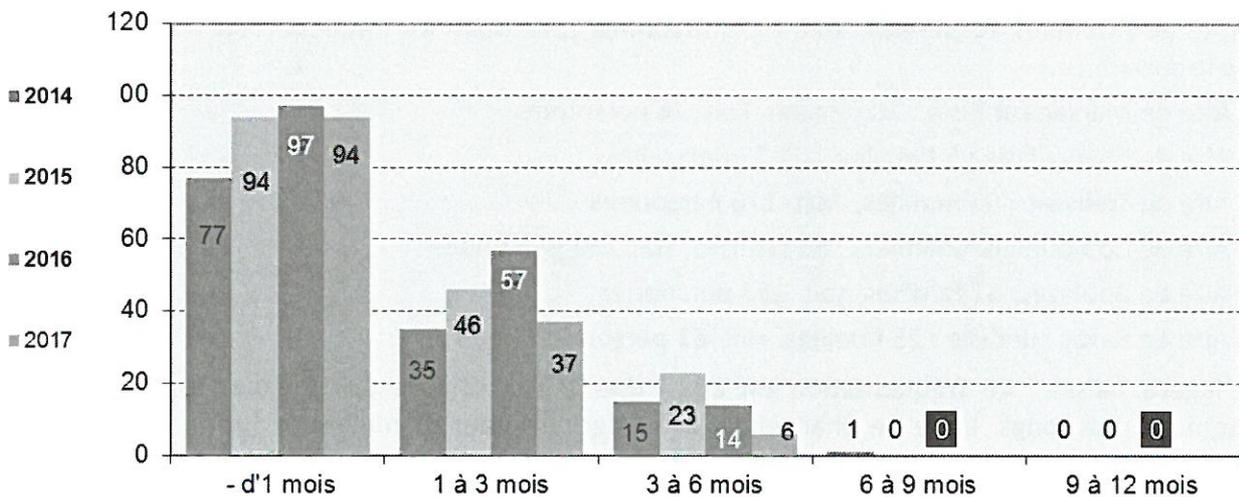


Taux d'occupation 2017



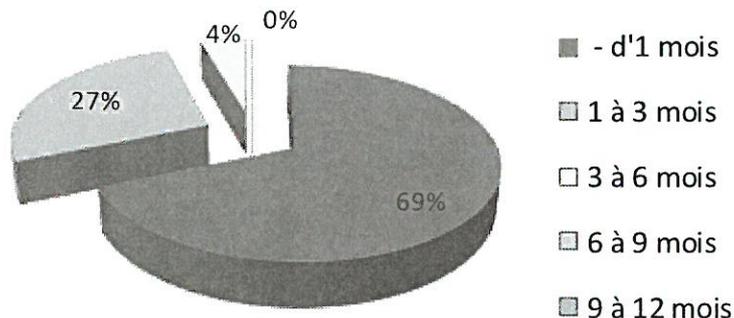
# La durée des séjours

Nombre de durée de séjour depuis 2014

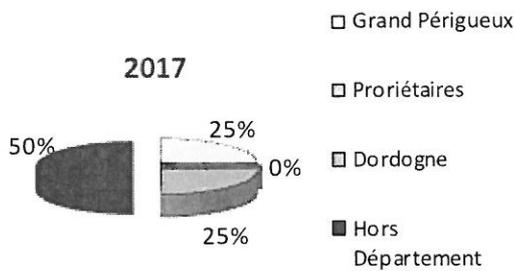


Les courts séjours(- de 1 mois) restent stables en 2017 (69 %), mais les séjours entre 1 et 3 mois sont en baisse (57 en 2016 contre 37 en 2017). Aucune famille n'est restée plus de 6 mois. La limite de durée de séjour, la scolarisation assidue pour séjourner au-delà de 4 mois, la recherche de territoires non-conformes avec le schéma départemental (qui permettent les stationnements illicites) et les raisons économiques, font que les voyageurs ne restent pas sur les aires du Grand Périgueux mais y reviennent régulièrement.

Durée de séjour 2017

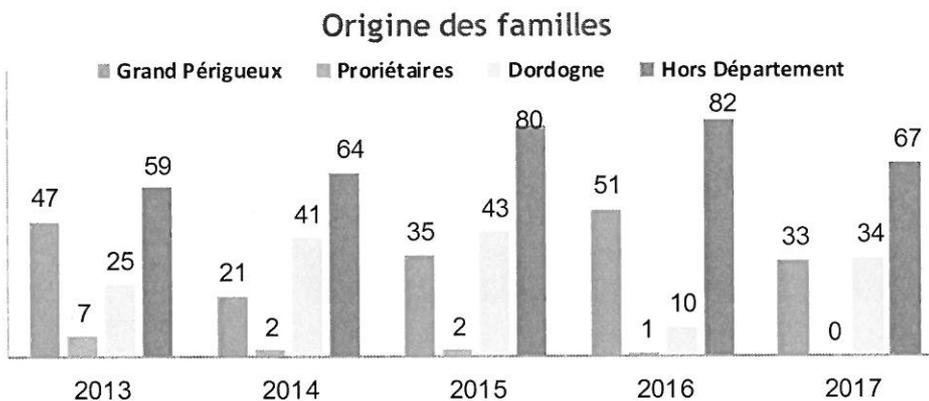
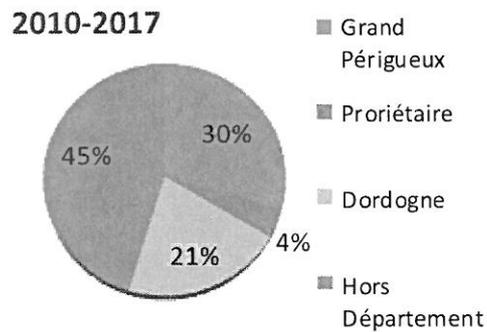


# L'origine des familles



La majorité des familles accueillies en 2017 sont originaires des autres départements ce qui confirme la vraie fonction d'accueil de passage des aires de l'agglomération. Les familles issues de l'agglomération sont en diminution et par ailleurs cette année aucune famille propriétaire d'un terrain sur l'agglomération n'a stationné sur les aires.

Depuis 2013, les proportions d'origine des familles sont stables.

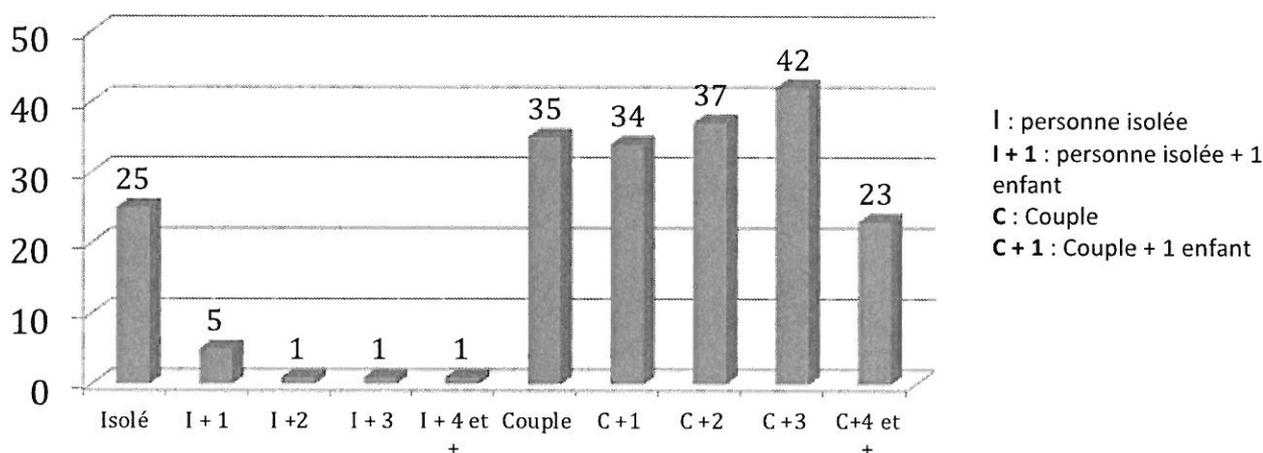


67 familles hors département ont été accueillies, ce qui représente une baisse de 18 % par rapport à 2016. Pour les autres, on constate en 2017 que les familles issues de Dordogne (hors aggro) ont triplé par rapport à 2016 et retrouvent le niveau constaté les années précédentes.

# La composition familiale

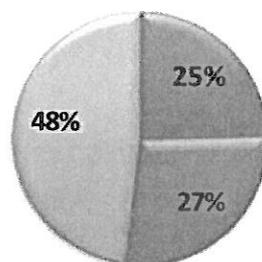
De manière générale, les compositions familiales restent identiques aux années passées, les couples avec enfants sont toujours majoritaires.

Composition des familles accueillies



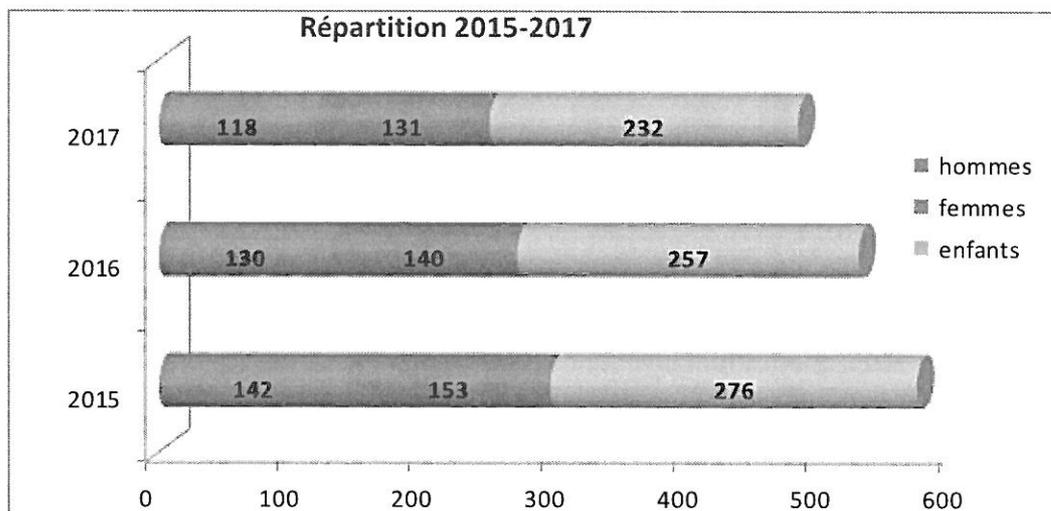
Répartition

Les enfants sont comme toujours en forte proportion sur les aires d'accueil, même si on constate une légère baisse de 3 % depuis 2010 (51 %).



- hommes
- femmes
- enfants

Répartition 2015-2017

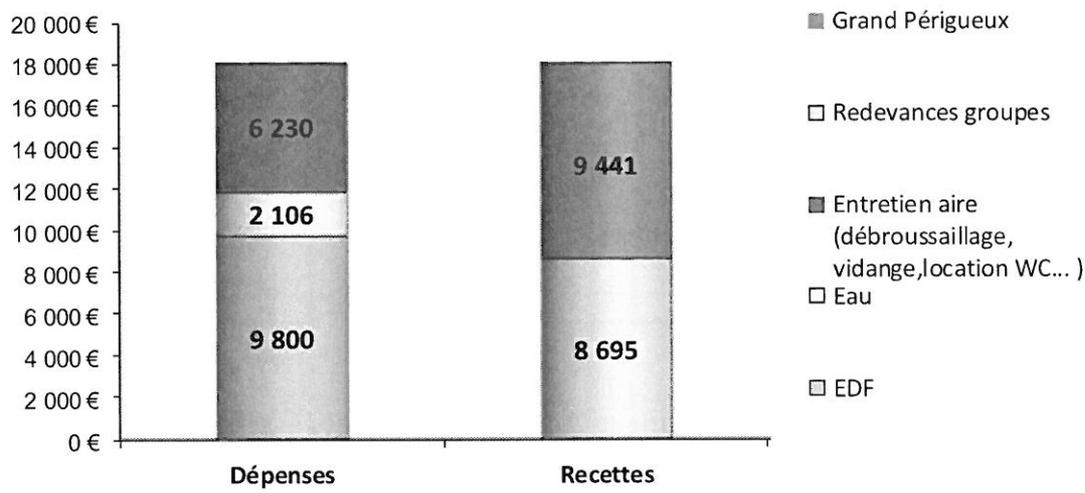


# L'accueil des Grands Passages

14 groupes ont été reçus en 2017.

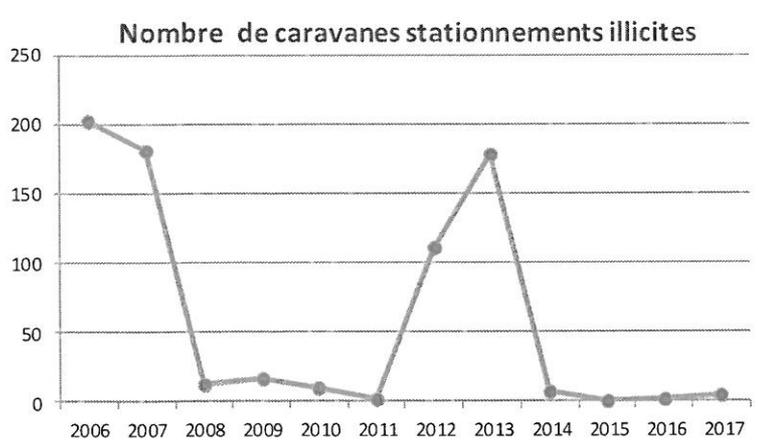
L'aire de grand passage de **Notre Dame de Sanilhac** a accueilli 8 groupes, (6 groupes évangélistes et 2 groupes de commerçants) sur un total de 9 semaines.

L'aire de **Champcevinel** a accueilli 6 groupes (2 groupes de commerçants, 4 groupes évangélistes).



Tout comme l'année précédente, nous constatons que l'accueil des missions évangéliques reste problématique, le paiement est toujours une source de conflit même si la médiation réalisée par les gestionnaires a permis d'apaiser un peu la situation.

Les dépenses 2017 pour les missions est de **18 136 €**, soit une baisse de 42 % par rapport à 2016, (réduction du nombre de toilettes installées et fréquence de tonte moindre). Les redevances payées par les groupes sont équivalentes à l'année dernière



Les stationnements illicites sont toujours stables, avec quatre procédures engagées en 2017.

La sécurisation des sites sensibles et la collaboration avec les services de l'Etat portent leurs fruits. La disponibilité d'une gamme de solutions d'accueil de taille variée permet une grande réactivité dans les interventions.

**CHANCELADE**

Dépenses  
29 220 €\*

Subventions Etat +  
Département  
16 691 €

Coût moyen/place  
3 652 €

Coût Grand  
Périgueux/place  
704 €

**MARSAC**

Dépenses  
35 443 €

Subventions Etat +  
Département  
16 691 €

Coût moyen/place  
4 430 €

Coût Grand  
Périgueux/place  
1 746 €

**TRELISSAC**

Dépenses  
84 811 €

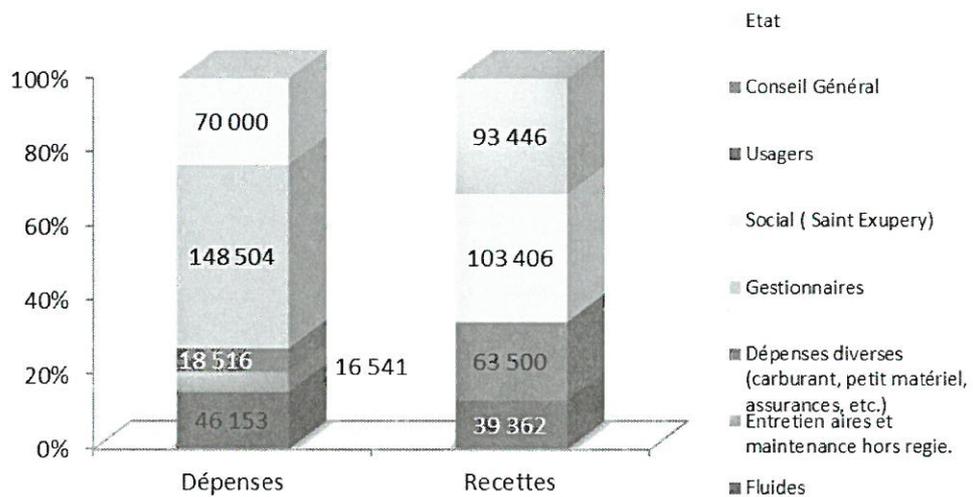
Subventions Etat +  
Département  
33 381 €

Coût moyen/place  
5 301 €

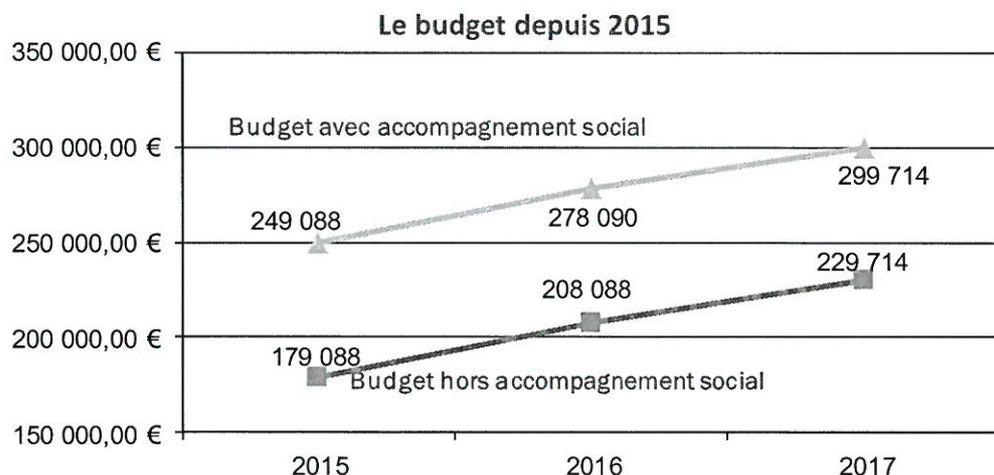
Coût Grand  
Périgueux/place  
2 666 €

# Le budget

Le budget de fonctionnement 2017 s'est élevé à **299 714€** (y compris la masse salariale et l'accompagnement social hors investissements), contre **278 090 €** en 2016. (+ 7,2 %).



Les dépenses de fonctionnement 2017 sont en hausse, essentiellement dues à de fortes dépenses de fluides sur l'aire de la Rampinsolle avec l'accueil de plus de ménages pendant la période hivernale. La masse salariale est également en légère augmentation conjoncturelle. En effet, dans l'attente de la restructuration de l'équipe l'embauche d'un agent en intérim pendant près de 3 mois s'est avérée nécessaire en renfort d'un agent en arrêt maladie. L'impact a été légèrement amorti par la recherche constante d'économies sur les autres postes de la gestion des aires d'accueil.



\* masse salariale et accompagnement social au prorata du nombre de place/site + investissement

**RAZAC SUR L'ILSE**

Dépenses  
27 495 €\*

Subventions Etat +  
Département  
16 691 €

Coût moyen/place :  
3 437€

Coût Grand  
Périgieux/place  
702 €

**RAMPINSOLLE**

Dépenses  
96 350 €

Subventions Etat +  
Département  
50 072 €

Coût moyen/place :  
4 015 €

Coût Grand  
Périgieux/place  
1 377 €

**BOULAZAC**

Dépenses  
57 262 €\*

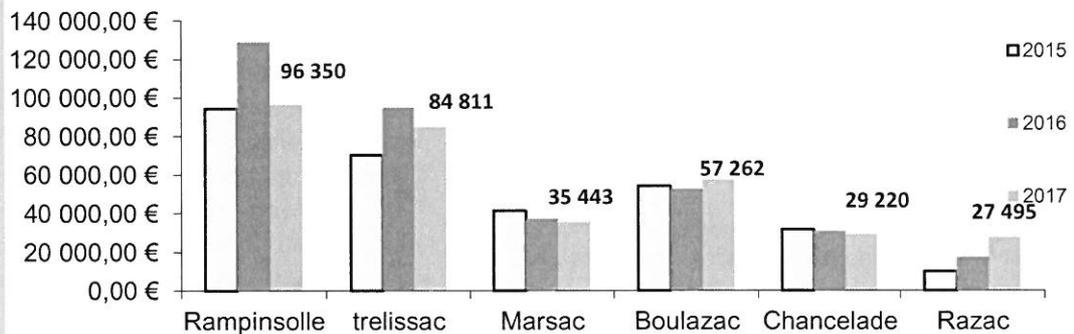
Subventions Etat +  
Département  
33 381 €

Coût moyen/place :  
3 579 €

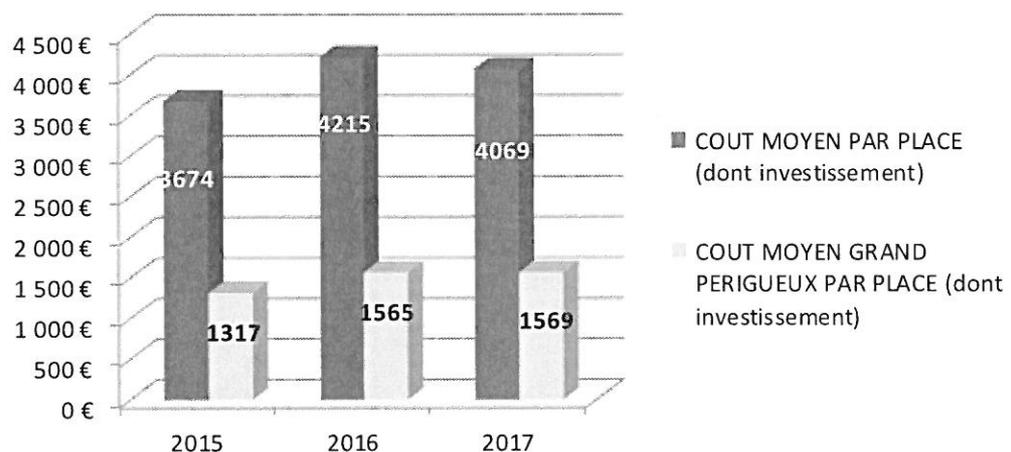
Coût Grand  
Périgieux/place  
2 224 €

# Le budget global

Dépenses par site et par an



Avec l'investissement, le budget 2017 s'est élevé à 330.580 € contre 362.190 € en 2016 : en effet, l'année dernière de gros investissements ont été réalisés sur la Rampinsolle (ex : carrelage des sanitaires). Le budget global 2017 est donc en baisse de 8,7 %.



La part à charge du Grand Périgieux reste néanmoins stable grâce aux subventions du Département, de L'Etat et des redevances payées par les usagers des usagers.

\* masse salariale et accompagnement social au prorata du nombre de place/site + investissement

# L'accompagnement social

En janvier 2018, une nouvelle convention a été signée avec le Centre Social St Exupéry pour une durée de 4 ans. Le projet d'accompagnement a donc été actualisé pour s'ajuster au plus près des évolutions tant de la population que du cadre administratif qui les concernent.

## Le bilan du travail conduit sur la période 2014-2017

### Points positifs :

- un passage quasi quotidien des éducateurs sur les aires et des réunions hebdomadaires avec les gestionnaires des aires pour croiser les problématiques repérées,
- l'animation de 4 commissions thématiques partenariales régulières en fonction des projets collectifs à mettre en place (scolarité, sédentarisation logement, santé, insertion emploi), intégrant élus, enseignants, bailleurs sociaux, etc.
- l'interface active avec les référents insertion du Département et le développement de liens avec certaines structures d'insertion par l'activité économique (SIAE),
- un travail d'accompagnement qui a porté ses fruits sur une vingtaine de familles : autonomie financière, accès aux droits, régler des problèmes de santé et/ou handicaps souvent graves.
- Une reconnaissance du centre social par les familles qui se traduit par un lieu repéré même lorsqu'elles sont sur le voyage.

### Les points qui n'ont pu être mis en œuvre :

- le travail sur les terrains privés car les partenaires financiers ont préféré privilégier le travail sur les aires.
- la préparation au parcours d'insertion dès le collège en raison du refus de certains établissements de travailler avec le centre social
- les partenariats avec des associations locales afin de développer les opportunités d'intégration dans les activités proposées pour les enfants et les

jeunes (manque de temps pour mobiliser les structures, faible implication des familles et présence aléatoire et l'absence d'un éducateur.

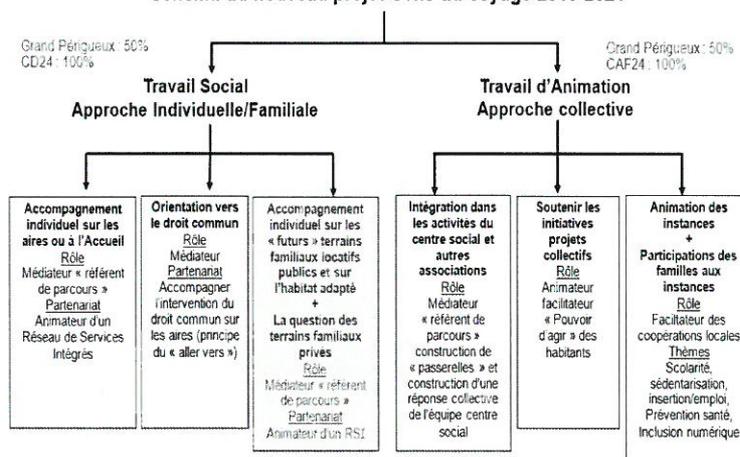
## Le projet d'accompagnement 2018-2021

### Les axes du nouveau projet :

- le développement de l'implication des parents sur les questions de scolarité de leurs enfants, l'inclusion numérique des familles, la prévention Santé, l'intégration de familles du voyage au sein des activités proposées par le centre St Exupéry, l'accès au logement et la sédentarisation.

La question de l'insertion et de l'emploi reste entière avec 3 éléments distincts qui touchent les familles du voyage : la disparition des emplois dits « traditionnels » des gens du voyage, la question de l'illettrisme et de la dématérialisation du droit commun, la question de la reconnaissance de leurs compétences professionnelles, pourtant réelles, qu'il est impossible de valoriser sous la forme de

### Schéma du nouveau projet Gens du Voyage 2018-2021



En 2017, 102 personnes ont été accompagnées par le centre social, dont 87 allocataires du RSA. Ce qui représente un total de 471 sollicitations diverses sur l'année.

## Centre Social



**SAINT EXUPÉRY**  
 « Près de la agèze de noi,  
 Lou de me Azar, tu m'explèis »  
 A de Saint Exupéry

# Les faits marquants 2017

## Signature d'une convention avec Dronne et Belle

Le Grand Périgueux signe une convention de partenariat annuelle avec la communauté de communes de Dronne et Belle afin d'accueillir des familles issues de la communauté des gens du voyage, redirigées sur Le Grand Périgueux.

## Les dégradations volontaires persistent



En février 2017, l'aire d'accueil de Chancelade a volontairement été incendiée occasionnant sa fermeture pendant 8 mois. Une enquête est en cours.

## Une équipe de gestion réduite

En raison de mouvements internes au Grand Périgueux, l'équipe de gestion du service s'est retrouvée en sous effectif pendant plusieurs mois mais a su faire face à la gestion des sites et des voyageurs.

## L'entretien technique des aires, délégué au service Patrimoine du Grand Périgueux

L'équipe de gestion du service gens du voyage, restructurée et réduite s'est recentrée sur la gestion de la population accueillie sur les aires d'accueil, tandis que le service du patrimoine prend en charge une partie de l'entretien technique des aires (travaux techniques programmables).



## Grands passages encore difficiles

Des relations un peu moins conflictuelles avec les riverains de l'aire de grand passage de Notre Dame de Sanilhac. Des groupes un peu moins nombreux et plus disciplinés grâce à un travail de fond de médiation.

## Labellisation des logements jeunes

En 2016, après une formation auprès du bailleur social Grand Périgueux Habitat, l'équipe du service gens du voyage a visité les logements proposés par les propriétaires à la location sur le site « [jesuisunjeune.com](http://jesuisunjeune.com) pour obtenir le label « Grand Périgueux » gage d'un logement salubre. **En 2017, une quinzaine de logements ont ainsi été labellisés.**

# Les perspectives 2018

## Nouveaux engagements du Grand Périgueux dans le cadre du nouveau schéma départemental

- A la suite de la révision du schéma départemental 2012-2017, un bilan qualitatif et quantitatif est réalisé par le Département et l'Etat pour évaluer les équipements déjà mis en place et ceux, non réalisés.
  - Les terrains familiaux, équipements nécessaires pour l'accueil des gens du voyage sont inscrits dans le schéma départemental 2018-2023
- Le Grand Périgueux participera à l'étude de la mise en place de ces nouveaux terrains pour l'accueil des familles en voie de sédentarisation.



## La domiciliation

En réponse au questionnement des maires au sujet de l'accueil des familles venant chercher leur courrier, L'Etat rappelle que le schéma départemental de domiciliation souligne que les CCAS ont l'obligation de droit de domicilier les familles sans domicile fixe. Les maires devront trouver une solution ensemble.

## Un nouveau gestionnaire au service Gens du voyage

Après le reclassement de deux agents du service gens du voyage, un nouveau venu dans l'équipe de gestion est arrivé dans le service le 1er avril en renfort de l'équipe de gestion.

